

Île-de-France, Val-de-Marne

Orly

rue Joseph Erhard, rue Pierre Goujon, rue Isabelle Gamble, rue Anne Georges Leygues, rue des Platanes, rue Georges Beaudelaire, rue Louis Asscher

cité jardin dite le Puits Dixme, puis le Nouveau Logis

Références du dossier

Numéro de dossier : IA00089783

Date de l'enquête initiale : 1991

Date(s) de rédaction : 1991

Cadre de l'étude : inventaire topographique

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : cité jardin

Appellation : le Puits Dixme, puis le Nouveau Logis

Parties constituantes non étudiées : maison, immeuble, maison du peuple, jardin ouvrier, église, école, square

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 1981, A

Historique

Cité-jardin construite sur des terrains achetés par la société immobilière du nouveau logis, filiale de la Ligue Nationale contre le Taudis. Premier projet en 1927 par l'architecte M. Lucet peut-être réalisé partiellement et appelé le puits Dixme. Deuxième projet par les architectes L.E. Bernard Thierry et H. Viollet avec les conseils de l'architecte G. Vaudoyer, plans datés de 1930 à 1934. La cité-jardin est alors simplement appelée le Nouveau Logis. La cité comprend différents types de maisons individuelles ainsi que des immeubles également pourvus de jardins ouvriers, un square commun, une maison sociale détruite au début des années 1980 et composée d'une salle de réunion, d'une coopérative, d'un dispensaire et de bains douches. La cité comprend aussi une église construite par l'architecte Venner et une école actuellement située sur le territoire de l'aéroport. Le deuxième projet prévoyait une extension sur la commune de Thiais qui ne semble pas avoir été réalisée

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Bernard Thierry L.E. (architecte, attribution par source), , H. Viollet (architecte), , Charles (architecte) Venner (architecte)

Description

Maisons individuelles ne possèdent pas plus d'un étage carré, leurs élévations sont à travées, leurs toits à longs pans se terminent soit par un pignon couvert soit par une demi-croupe ; les 2 immeubles comprennent un sous-sol et 3 étages carrés, leurs élévations sont ordonnancées et leurs toits à longs pans sont à croupe

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : enduit

Matériau(x) de couverture : tuile plate mécanique

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée, rez-de-chaussée surélevé, 3 étages carrés

Élévations extérieures : élévation à travées, élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; toit à longs pans ; pignon couvert ; croupe ; demi-croupe

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée (?)

Liens web

- Dossier PDF : <http://www2.culture.gouv.fr/documentation/memoire/HTML/IVR11/IA00089783/index.htm>

Auteur(s) du dossier : Véronique Belle

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel